

CONSEIL NATIONAL FÉDÉRATION FO CHEMINOTS

Appel solennel.

Nous, cheminots de Force Ouvrière réunis aujourd'hui au siège de notre Confédération, sommes mobilisés dans l'action pour défendre les droits de tous les salariés du secteur ferroviaire. Nous sommes mobilisés pour un véritable service public. Nous sommes mobilisés pour défendre un droit du travail qui doit protéger tous les salariés. Nous sommes mobilisés pour défendre des instances de représentation du personnel de proximité et efficaces au service de tous les cheminots. Nous sommes mobilisés pour lutter contre toutes les discriminations, contre toute forme de répression des militants.

Nous dénonçons les effets de la réforme du ferroviaire qui prévoit de remettre en cause la réglementation du travail comme le statut des cheminots dès l'été prochain. Les conditions de vie et de travail des agents de la Société Nationale des Chemins de fer Français, devenue GPF, seront immanquablement dégradées au regard des nouvelles règles d'organisation du travail que voudraient imposer le patronat, le gouvernement et la direction de SNCF. Le niveau des embauches au statut est directement menacé pendant que se développeraient des contrats toujours plus précaires.

Nous revendiquons l'abrogation de la loi d'août 2014 portant réforme ferroviaire. Nous revendiquons la reprise intégrale de la dette du système ferroviaire par l'Etat. Nous revendiquons le maintient du Statut et du RH0077. Nous revendiquons un décret socle sur la base du décret 99-1161.

Le Conseil National mandate la Fédération pour solliciter rapidement l'ensemble des organisations syndicales en vue d'engager une action unitaire pour la défense du Statut comme du RH0077.

Nous dénonçons l'ouverture à la concurrence qui n'a comme seul effet que de dégrader la qualité du service rendu aux usagers. La libéralisation de notre secteur a pour effet de mettre en concurrence les salariés entre eux dans une logique de dumping social. L'exigence d'un service public participant à l'aménagement du territoire est chaque jour remise en cause. Les réformes libérales de l'actuel gouvernement instaurent un service à deux vitesses pour les citoyens de notre pays avec la complicité active des dirigeants de la SNCF.

Nous revendiquons l'arrêt de l'ouverture à la concurrence et le retour immédiat au monopole public d'Etat.

Nous dénonçons les attaques frontales d'un gouvernement aux ordres du MEDEF contre le droit du travail. Nous refusons de voir le code du travail détricoté méthodiquement aux seuls prétextes d'une recherche de productivité, d'une recherche de compétitivité au détriment des salariés. Nous refusons l'inversion de la hiérarchie des normes et la disparition du principe de faveur. Nous refusons de voir le travail des organisations syndicales contourné par voie référendaire dans l'entreprise. Nous refusons de voir remis en cause les contrats de travail au prétexte de lutte contre le chômage dans un contexte d'austérité. Les salariés de ce pays ne sont aucunement responsables des crises financières et des dettes d'Etat.

Nous revendiquons le maintien de tout le droit du travail existant et des droits de tous les salariés.

Nous dénonçons la remise en cause des IRP de proximité dans le groupe public ferroviaire. Le travail des élus est rendu très difficile sur des périmètres multi-régionaux et nationaux. En outre, la loi sur la représentativité d'août 2008 continue de produire des effets dévastateurs pour la démocratie syndicale. Le vote de milliers de cheminots qui se sont exprimés en novembre 2015 pour nos listes est nié. Nos représentants élus dans les comités d'établissement sont exclus des prises de décision.

Nous revendiquons l'abrogation de la loi sur la représentativité syndicale de 2008. Nous revendiquons le retour à des instances de proximité dans le GPF.

Aujourd'hui nous assistons à la montée d'une véritable répression syndicale dans notre pays. Plusieurs militants ont été récemment condamnés à des peines de prison ferme pour avoir lutté pour la défense de leur emploi. L'Etat, de protecteur devient policier. Dans l'entreprise SNCF, de nombreux militants subissent des pressions inacceptables y compris sur un terrain disciplinaire.

Nous rappelons notre attachement à notre droit syndical en condamnant toute forme de discrimination et de répression. Nous exigeons la relaxe immédiate et l'arrêt de toutes les poursuites contre les militants syndicaux.

Nous condamnons les effets de l'état d'urgence qui remettent directement en cause les libertés syndicales et démocratiques.

Notre combat est plus que jamais légitime. Nous ne ferons aucune concession au Gouvernement comme au patronat. Nous sommes et nous resterons Libres et Indépendants.

